

Les difficultés budgétaires rencontrées par l'Université Paris-Sud (UPS) ne lui permettent plus d'assumer ses charges d'enseignement, de recherche et d'infrastructure. La situation est devenue catastrophique dans un contexte où la France est le pays développé qui consacre le moins d'argent par étudiant. La décision de fermeture de l'Université Paris-Sud par le Conseil d'Administration et par son président, Xavier Chapuisat, qui en a fixé les modalités, traduit l'ampleur des difficultés rencontrées par l'Université.

Notre université est constituée de nombreux centres dispersés au Sud de Paris : Faculté des Sciences et Faculté d'Education Physique (Orsay), Faculté de Droit et de Gestion (Sceaux), Faculté de Pharmacie (Châtenay-Malabry), Faculté de Médecine (Kremlin-Bicêtre), et plusieurs IUT (Orsay, Sceaux et Cachan). Elle accueille ensemble 27 000 étudiants et 5300 personnels. Les particularités structurelles du campus d'Orsay – la plus grosse composante de l'Université – pèsent considérablement sur ses charges de fonctionnement : système de chauffage archaïque, nombreux laboratoires de recherche gros utilisateurs d'eau, bâtiments plus que vétustes, problèmes de sécurité, etc.

La somme des crédits d'Etat ne couvre plus les besoins en enseignement, recherche et infrastructure. Les moyens attribués par l'Etat sont de deux ordres :

- une dotation récurrente du Ministère de l'Education Nationale, qui ne respecte pas ses propres normes !
- des financements contractuels complémentaires, destinés plus particulièrement à la pédagogie et à la recherche.

Pour 2003, la dotation globale de fonctionnement ne couvre que la moitié des dépenses incompressibles. Le seul moyen pour l'UPS d'éviter un déficit est de puiser dans les budgets de recherche, d'enseignement et d'entretien pour faire face à ces dépenses. Ainsi, après une forte baisse du budget d'enseignement de la faculté d'Orsay, en 2002, une baisse supplémentaire importante est annoncée pour 2003.

Les budgets de recherche des laboratoires ne sont guère plus brillants : non seulement ils subissent des prélèvements universitaires accrus pour couvrir les frais incompressibles, mais les crédits alloués par les organismes de recherche (CNRS, INSERM,...) sont en chute libre.

Les dépenses obligatoires augmentent en flèche. Des dépenses de remise aux normes de sécurité ont été récemment imposées, sous peine de fermeture de nombreux bâtiments, par les autorités compétentes. Elles obligent l'Université à prélever sur maigres ressources, l'argent nécessaire pour combler les carences de l'Etat depuis des années. Par ailleurs, le coût des fluides (chauffage, eau, électricité...) a considérablement

augmenté au cours des dernières années.

La situation est encore aggravée par l'insuffisance de postes. Sur l'ensemble de l'UPS, il manque des centaines de postes d'ingénieurs, d'administratifs, de techniciens et d'ouvriers de services par rapport aux besoins. L'Université doit donc créer, sur son budget propre, des emplois précaires pour assurer sa mission de service public...

L'enseignement et la recherche ne sont plus des priorités pour le gouvernement : baisse des crédits des organismes de recherche (-17 % pour le CNRS, -10 % pour l'INSERM, -6 % pour la recherche universitaire), gel supplémentaire de 20 %, non-respect des engagements de l'Etat en matière de financement, d'autorisation de programme et d'emploi scientifique. Cette année, 150 emplois de chercheurs sont supprimés et le nombre de création d'emplois d'enseignants-chercheurs, de techniciens et d'administratifs est très largement inférieur aux engagements du plan pluriannuel pour l'emploi scientifique. Ainsi, il y aura 1000 postes de moins que l'an dernier pour recruter des doctorants.

C'est la conséquence d'un désengagement accéléré de l'Etat, qui menace les missions de service public de l'enseignement et de la recherche. La question qui est posée à l'université est de savoir si elle doit être ouverte sur les nouvelles technologies, assurer un enseignement et une recherche de qualité et être compétitive au niveau international ou, au contraire, si elle doit dépérir. L'acquisition et le transfert des connaissances peuvent en souffrir ; à terme, c'est la réponse aux enjeux de société (santé, environnement...) qui risque d'être affectée.

Les paroles ne suffisent pas ! Au cours d'une entrevue avec nos organisations syndicales, le Ministère de l'Education Nationale a reconnu la qualité et le rayonnement international de notre Université, tant au niveau de l'enseignement que de la recherche. Il a admis que l'Etat ne faisait pas suffisamment d'efforts pour l'enseignement supérieur et la recherche en matière de financement, et que celui-ci n'était pas à la hauteur de ce qui existe dans les « pays développés », mais il n'a annoncé aucune mesure supplémentaire et s'est contenté d'évoquer les « contraintes budgétaires ».

Le personnel de l'Université Paris-Sud veut obtenir du Ministère un plan de rénovation et un collectif budgétaire pour 2003, et un budget 2004 qui permette à l'Université d'assurer ses missions d'enseignement et de recherche.

La coordination des personnels et des étudiants de l'UPS
(SNTRS-CGT, SES-CGT, SNESUP-FSU, SNCS-FSU, SNEP-FSU, SNASUB-FSU, SGEN-CFDT, SNB-CFDT, SNPTES-UNSA, UNEF, ADDOC)